

DOSSIER DE CANDIDATURE



PARRAINÉ
PROJET
2026
DÉFI FFEA N°2

VOTRE STRUCTURE

Intitulé exact de votre structure :

.....
.....

Adresse :

.....
.....

NOM, Prénom du directeur de la structure (responsable projet) :

.....

NOM, Prénom et fonction du référent projet :

.....
.....

Téléphone : Adresse courriel :

Numéro adhérent FFEA :

TITRE DE VOTRE PROJET

.....
.....

Disciplines concernées :

.....
.....

Enseignants impliqués :

.....
.....
.....

.....

Publics concernés (préciser les effectifs) :

.....

Intervenants extérieurs et partenaires :

BUDGET ENVISAGÉ

Merci de préciser tout partenariat déjà engagé

DESCRIPTION DU PROJET

Objectifs du projet :

Contenu du projet (intérêts pédagogiques) :

Besoins logistiques :

[illegible]

CONDITIONS DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Le dépôt des dossiers de candidature devra être fait impérativement **avant le 31 mai 2026** et concerne les projets envisagés pour la **période 2026-2028**.

Fait à :

.....

Le :

.....

Signature du directeur d'établissement :

Signature du référent projet :

LE DÉPÔT DE DOSSIER S'EFFECTUE UNIQUEMENT PAR VOIE NUMÉRIQUE

Adresse email : defis@federation-ffea.fr

Objet : Candidature Défi FFEA Projet Parrainé, (nom de la structure)

SÉLECTION ET ATTRIBUTION DU PARRAINAGE

LE JURY

Une commission, composée de professionnels, sélectionne le projet en fonction de sa qualité pédagogique et artistique. Le jury est légitime et souverain dans sa décision d'attribution du parrainage.

DATE DE L'ATTRIBUTION ET MISE EN ŒUVRE DU PARRAINAGE

Les responsables des projets retenus seront informés des résultats au plus tard **fin juin 2026**.

La personne ressource, missionnée par la FFEA, prendra alors contact avec le responsable du projet afin d'établir les modalités d'accompagnement.

La moitié de la somme accordée dans le cadre du parrainage sera disponible dès le début du projet.

La somme finale sera engagée durant la mise en œuvre du projet, sous réserve du bon respect de la convention établie entre les parties prenantes.